
PROCÈS VERBAL

DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DES BOUCHOUX

Jeudi 4 mai 2023

Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal du 3 avril 2023

1. Budget Photovoltaïque : modification durée amortissement
2. Devis ONF : travaux de maintenance et sylvicoles
3. Comité des fêtes : demande de subvention
4. Participation de l'employeur à la protection sociale et prévoyance
5. Régie de recettes : désignation d'un régisseur suppléant
6. SIVOS : changement de présidence et délégués
7. Mise à jour des membres des commissions municipales
8. Commission de contrôle Elections : renouvellement des membres

Questions diverses :

- Elections sénatoriales
- Point sur les commissions
- Cérémonie du 8 mai 2023

Informations diverses

Présents : Benoît Colin, Sylvain Dionnet, Jérôme Grenard, Isabelle Heurtier, Karine Jeantet-Prost (arrivée à 19 h 30), Pascale Lombard, Anne Michamblé, Claude Perrier-Cornet, Michaël Poncet

Absent excusé : Jean-Marc Henrotte (pouvoir à Isabelle Heurtier)

Absent : Philippe Hernandez

Présence de Patricia Murtin, rédactrice territoriale

Ouverture de la séance : 19 h 10

Approbation du Procès-Verbal du 3 avril 2023

AM fait remarquer que le courrier concernant la redevance raquette mentionné dans le procès-verbal n'est pas signé. BC approuve cette remarque. Il est donc demandé d'apporter cette modification.

Mis au vote, le PV de la séance du conseil municipal du 3 avril est approuvé à l'unanimité des présents (8 votants) + 1 pouvoir, sous réserve de la modification demandée.

Il est aussi fait la remarque que ce type de document doit être placé en annexe.

1. Budget photovoltaïque

Après visite chez le trésorier, JG et IH proposent d'allonger la durée d'amortissement inscrite dans le budget photovoltaïque en la faisant passer de 20 à 30 ans.

Par ailleurs, il est proposé de réduire à 1 an l'amortissement sur les subventions versées.

Ces opérations s'accordent avec la durée de garantie des panneaux photovoltaïques. Cela permet de réduire le déséquilibre récurrent du Budget photovoltaïque.

Mise au vote, cette modification est acceptée à l'unanimité des présents (8 votants) + 1 pouvoir

19h30 ARRIVEE de Karine

2. Devis ONF : travaux de maintenance et sylvicoles

Jean-Luc Depraz, agent ONF, a informé la commission Agriculture Forêt Environnement Tourisme que Choux et La Pesse ont décidé de prendre en charge les travaux parcellaires. Seuls les travaux sylvicoles seraient confiés à un prestataire.

Dans le cas des Bouchoux, 12 parcelles doivent faire l'objet d'un travail parcellaire.

Si ces travaux sont effectués par la commune, cela nécessite de mettre en place un groupe de personnes ressources au niveau municipal.

La question posée aux membres présent fait apparaître un intérêt de principe par 5 membres du conseil municipal (BC, SD, JG, PL, AM). Les membres de la commission ouverte peuvent aussi se joindre aux travaux comme tout habitant de la commune qui se proposerait.

Cette action se ferait sous le conseil et la supervision de Jean-Luc Depraz et permettrait d'économiser le montant inscrit dans le devis de l'ONF de 2910,47 € HT

Par contre, les travaux sylvicoles devisés à 9738,47 € HT (2999,05/2811,14/3928,28) seraient attribués à un prestataire.

Mise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

3. Comité des Fêtes : demande de subvention

Il est rappelé que cette subvention n'a pas été votée en même temps que les autres subventions lors du précédent conseil du fait de l'absence d'état comptable de l'association. Ceux-ci ayant été fournis, il apparaît que l'association est détentrice d'un solde bancaire très largement positif.

La question débattue est celle de savoir si une association ayant des moyens financiers importants peut prétendre à une subvention.

IH mentionne sa gêne d'attribuer une subvention à une association qui a déjà un solde d'exercice positif important.

JG mentionne que le Comité des Fêtes a une activité essentielle pour l'animation de la commune. Par ailleurs, il envisage des investissements conséquents pour la restauration.

BC souligne que cette subvention est un signal de soutien de la municipalité vis-à-vis de tous les bénévoles qui s'impliquent à chaque manifestation.

SD note que cela fait partie d'un engagement culturel de la municipalité

IH informe pour comparaison que la ComCom attribue sa subvention en fonction d'un retour attendu comme, par exemple, pour l'image du territoire. Elle mentionne aussi que cela peut bloquer l'attribution d'autres demandes de subvention comme celle récemment déposée par le Festival de Musique Baroque du Jura.

SD mentionne que la commission culturelle pourrait traiter ce genre de demande et faire une préconisation au conseil. Il rapporte aussi que d'autres municipalités demandent à leur

comité des fêtes ou équivalent de participer au soutien financier de manifestations culturelles proposées par des associations extérieures à la commune.

Suite à ces échanges il est proposé d'attribuer les 500 € demandés au Comité des Fêtes et d'envisager une éventuelle délibération modificative si le montant des subventions dépasse ce qui a été inscrit au budget principal.

Mise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

4.Participation de l'employeur à la protection sociale et prévoyance

JG rappelle que le conseil a déjà débattu et accepté le principe d'une participation municipale au financement des contrats pour une protection santé (15€) et pour un contrat de prévoyance (15€) du personnel municipal. Validée par le comité technique le 9 mars 2023, il maintenant nécessaire d'acter cet engagement par une délibération.

Par ailleurs, il est proposé de fixer la date d'entrée en vigueur de ces participations au 1er juin 2023.

Mises au vote, ces propositions de participations avec date d'entrée en vigueur 1er juin 2023 sont acceptées à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

5.Régie de recettes : désignation d'un régisseur suppléant

Actuellement, Patricia Murtin est régisseur titulaire (un élu ne peut pas être régisseur titulaire)

Michel Rouan était suppléant. Celui-ci étant parti à la retraite, il est proposé que son remplaçant Patrick Clément soit régisseur suppléant.

Mise au vote, la proposition que Patrick Clément soit suppléant du régisseur titulaire est acceptée à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

6.SIVOS : changement de présidente et de délégué

Suite à son élection à la fonction de présidente de la CCHJSC, Isabelle Heurtier a démissionné de sa fonction de présidente du SIVOS. Pour les mêmes raisons, Madame Isabelle Heurtier démissionne de son poste de déléguée de la commune des Bouchoux au SIVOS LaPesse/Les Bouchoux.

Il était envisagé que Caroline Augé-Chevassus, vice-présidente, prenne la présidence.

Toutefois, cette personne au vu du contexte et de la charge élevée de travail réserve sa décision. Le SIVOS est donc actuellement sans présidente attitrée et IH continue de suivre les éléments urgents à traiter.

Du fait de la démission d'IH, le poste de délégué pour la commune est à pourvoir.

Michaël Poncet se propose pour ce poste.

Mise au vote, la proposition que Michaël Poncet soit délégué de la commune auprès du SIVOS est acceptée à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

7.Mise à jour des membres des commissions municipales

La composition des commissions est toujours susceptible d'évoluer. Elle doit donc être modifiée en fonction des décisions individuelles des conseillers municipaux.

Suite à l'examen du tableau (en annexe) fourni par Patricia Murtin, il est actualisé selon les changements suivants :

Claude Perrier-Cornet intègre la commission EA et se retire de la commission site internet & communication

Pascale se retire de la commission voirie

•

Mise au vote, cette nouvelle composition des commissions municipales est acceptée à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

Par ailleurs, Anne Michamblé annonce vouloir renoncer à la délégation au Syndicat des Eaux. Relevant d'une décision du conseil, celui-ci sera saisi suite à la réception de la démission d'Anne Michamblé et procédera à une nouvelle désignation.

8. Commission de contrôle Élections

Dans sa composition actuelle, le représentant de la commune est Sylvain Dionnet avec Karine Jeantet-Prost suppléante, la représentante de l'administration est Claudine Egraz avec Laetitia Lisse comme suppléante et le représentant du tribunal judiciaire est Jean-Pierre Ackermann avec Christine Blanc suppléante. Laetitia Lisse ayant quitté la commune, il est nécessaire de la remplacer. JG a eu un contact avec Pauline Le Baron qui est d'accord d'être suppléante pour la déléguée de l'administration.

Cette désignation (sans délibération) est acceptée à l'unanimité des présents (9 votants) + 1 pouvoir

Questions diverses

- Élections sénatoriales
Par courrier administratif, la date du 9 juin a été décidée pour la nomination des délégués des communes aux élections sénatoriales. Cela sera intégré dans le prochain conseil municipal
- Travaux des commissions
 - La commission Eau Assainissement a convoqué une réunion avec le chargé de mission du SIDEC Pierre Athanase pour dresser un état de situation suite aux sondages de terrain et aux relevés du géomètre.
A cette occasion, M Athanase a exposé une proposition de réaménagement du projet qui permettrait de relier plus d'habitations que prévu aux deux pôles principaux de traitement des eaux usées : la station actuelle du lotissement (Très-la-Ville Nord) et la future station à l'entrée du village (Village Sud). Cette évolution du projet est rendue possible par les conclusions des relevés topographiques qui rendent envisageables un maximum d'écoulements gravitaires. Les deux autres groupes de maisons restants (Village Nord et Très-la-Ville Sud) feraient l'objet d'adaptations spécifiques de petites dimensions.
Une réunion est agendée le 2 juin 2023 à 14h en mairie pour une présentation à tous les conseillers de l'avant-projet avec les nouvelles options envisagées. Le Syndicat des Eaux est invité à participer à cette réunion du fait de l'opportunité d'intervenir conjointement sur le réseau d'eau potable, lors des travaux d'enfouissement des canalisations d'eau usée.
Par ailleurs, Pierre Athanase a fait parvenir à la commission une délibération du Conseil Départemental d'aide aux territoires qui intègre plusieurs composantes pouvant faire l'objet de demandes de subventions pour le projet d'assainissement (passage au séparatif des réseaux, cycle de l'eau)
 - La commission Agriculture Forêt Environnement Tourisme a été saisie d'un projet de Jean-Luc Depraz (ONF) concernant une expérimentation de méthode de lutte contre les infestations de scolytes de l'épicéa. Confronté aux limites de lutte utilisée actuellement, il est proposé de pratiquer une intervention excessivement rapide dès le repérage d'envol des insectes avec

abattage/écorçage sans débardage immédiat. Suite au contact avec Madame la Sous-Préfète, il apparaît que des aides pourraient être déclenchées pour accompagner financièrement cette expérimentation. Le périmètre d'expérimentation couvrirait les communes des Bouchoux, de La Pesse et de Choux. Cette dernière a déjà signé son accord pour la participation à cette action. Avant de s'engager plus avant, la commission AFET va réunir plus d'informations sur les modalités exactes de cette expérimentation.

- La commission marchés travaille à rendre plus attractifs les marchés et en particulier le marché dominical. Pour cela elle propose d'augmenter le nombre d'animations. A cet effet, toute proposition est bienvenue. Un planning est en cours d'élaboration.

Dans le même souci d'augmenter l'attractivité et l'animation, il est prévu de développer une offre de « planches apéro » dont faut que ça pousse se chargerait.

Par ailleurs, la commission marché cherche à renforcer la communication. Pour cela elle s'interroge sur la possible implication de Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude pour servir de relais. IH rappelle que c'est l'office de tourisme qui est chargé de la communication pour les événements locaux.

- La commission fleurissement relève que la nécessité d'arrosage est une contrainte forte qu'elle aimerait réduire. Le choix des plantes (annuelles/vivaces) est aussi un sujet abordé

Autres informations :

- L'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête d'utilité publique sur la commune de La Pesse concernant les forages pour l'alimentation en eau a été promulguée.
- Annonce de la naissance de Malo Prost le 1^{er} avril 2023 – Félicitations aux parents

Levée de séance à 22h30

Le Maire,
Jérôme GRENARD

Le Secrétaire,
Sylvain DIONNET



Procès-verbal approuvé le 9 juin 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
de la séance du Conseil Municipal
du Jeudi 4 mai 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-036	Budget photovoltaïque : Amortissement sur 1 an des subventions d'équipement versées et neutralisation budgétaire de cet amortissement Modification durée amortissement des biens	Le Conseil Municipal décide de modifier la durée d'amortissement de 20 ans sur 30 ans des biens puisqu'il s'agit de corriger une erreur matérielle : investissement improbable dans 20 ans, de procéder, à compter de l'exercice budgétaire 2023 et pour les exercices budgétaires suivants, à l'amortissement sur 1 an des subventions versées, à la neutralisation budgétaire totale de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, de prévoir les crédits par Décision Modificative (DM) pour 2023	9 voix pour dont 1 pouvoir
2023-037	Devis ONF	Le Conseil Municipal décide de prendre en charge les travaux de maintenance sur les parcelles 17/19/20 pour un montant de 9738,47 € HT et 10712,32 € TTC et autorise le maire à signer le devis	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-038	Comité des Fêtes des Bouchoux : demande de subvention	Le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 500 € au Comité des Fêtes	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-039	Protection sociale complémentaire : santé et prévoyance	Le Conseil Municipal décide, à compter du 1er juin 2023, de participer au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents (titulaires ou contractuels) choisissent de souscrire tant pour une protection santé (15 €) que pour un contrat de prévoyance (15 €)	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-040	Régie de recettes : désignation d'un régisseur suppléant	Le Conseil accepte la proposition du maire de nommer M. CLEMENT Patrick, régisseur suppléant	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-041	Election Délégué : SIVOS LA PESSE/LES BOUCHOUX	Après vote, M. PONCET Michaël est proclamé délégué titulaire	10 voix pour dont 1 pouvoir
2023-042	Commissions municipales	Le Conseil Municipal accepte les modifications et le nouveau tableau des commissions municipales	10 voix pour dont 1 pouvoir